



Pour publication immédiate : 13/06/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**DÉCLARATION DU GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO SUR LA DÉCISION DE
LA COUR SUPRÊME DE L'ÉTAT DE MAINTENIR LES RÉFORMES
LÉGISLATIVES DU GOUVERNEUR EN MATIÈRE DE LOYERS
ETD'UNITÉ DE PROTECTION DES LOCATAIRES**

« Nous avons créé l'Unité de protection des locataires (Tenant Protection Unit, TPU) pour que les locataires puissent se faire entendre et lutter contre les personnes tentant de les harceler et de les intimider afin qu'ils évacuent leurs logements. Cette décision maintient la création de la TPU et des protections supplémentaires des locataires mises en avant par cette administration, ce qui représente une victoire pour les plus de deux millions de locataires aux loyers réglementés dans tout l'État de New York. Ne faites pas l'erreur : Nous continuerons à protéger les locataires et à lutter énergiquement contre les propriétaires sans scrupules qui tentent d'enfreindre leurs droits et la loi. »

- Vous pouvez consulter un exemplaire de la décision [ici](#).
- Jusqu'à présent, l'Unité de protection des locataires a retourné avec succès près de 60 000 appartements impropres réglementés et a recouvré plus de 3,8 millions de dollars de surcharge de loyers à des locataires peu méfiants grâce à des ententes de règlement et des procédures administratives.
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'Unité de protection des locataires et en savoir plus sur ses réalisations, ainsi que la manière de les contacter, visitez www.nyshcr.org/TPU.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418